

# La CHARTE du PATIENT & de l'ETUDIANT



La clinique est accessible à tous.



L'institut s'engage à assurer la qualité de l'accueil et des traitements dispensés. Nos étudiants sont attentifs au motif de consultation du patient et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une attention personnalisée.



L'information donnée au patient doit être accessible.



Un acte thérapeutique ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement.



Le patient est traité avec égards. L'étudiant s'engage à respecter le code de déontologie de sa profession.



Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles et médicales qui la concerne.



La clinique est un centre d'application pratique, le patient participe au parcours de formation de l'étudiant, en situation professionnelle. Il est encadré par un enseignant-formateur diplômé.



Le patient ne choisit pas l'étudiant qui dispense les soins. Ce dernier est désigné par l'enseignant-formateur.

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la constitution du dossier du patient. Les destinataires des données sont l'IFPP (Institut de Formation en Pédicurie-Podologie) et l'IFSO (Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie).*

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à  
L'Accueil de la Clinique de Pédicurie-Podologie et d'Ostéopathie - 43 bis, rue des Entrepreneurs - 75015 PARIS*

*Vous pouvez également, pour des motifs légitimes,  
Vous opposer au traitement des données vous concernant.*